



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Les seniors ont des attentes précises pour faciliter leurs déplacements

Mobilité au grand âge : Neuchâtel relève le défi

Plus de bancs publics en ville et au bord du lac, des itinéraires adaptés et sans obstacles, la possibilité de se faire livrer ses courses à prix abordable... Ces souhaits, parmi d'autres, ressortent d'un sondage effectué par la Ville de Neuchâtel auprès de 126 personnes âgées à mobilité réduite. La Ville va développer huit actions pour rendre leurs déplacements plus sereins et plus sûrs.

Existe-t-il une ville idéale ? Celle dont rêvent les personnes âgées à mobilité réduite est dotée généreusement de bancs publics, avec dossier et accoudoir, de sièges-relais intégrés dans le tissu urbain ; de feux qui leur laissent le temps de traverser ; de séparations nettes entre marcheurs et deux-roues ; d'escaliers publics munis de mains courantes et de bandes antidérapantes... Ce rêve n'a rien d'extravagant, bien au contraire : ce sont des ajustements nécessaires pour leur confort et leur sécurité, que la Ville de Neuchâtel entend bien réaliser.

Attirance pour le centre-ville

« Ce sondage, qui s'est déroulé dans les onze secteurs de la ville de Neuchâtel pendant l'année 2015, a permis de cartographier les itinéraires et les lieux préférés des personnes âgées à mobilité réduite », explique Mme Isabelle Girod, coordinatrice du projet, attachée aux personnes âgées au sein de la direction de la Santé. Premier constat: les aînés se déplacent fréquemment au centre-ville pour accéder aux commerces et aux services (banques, médecins, poste). Il leur faut donc pouvoir se déplacer confortablement et en toute sécurité dans leur quartier comme durant le trajet, souvent en bus, qui les mène de leur domicile jusqu'au cœur de la ville.

Ce sondage, dont la méthodologie est fondée sur des documents élaborés par l'Association transports et environnement (ATE), le réseau « Villes amies des aînés »

de l'OMS et la Société suisse de gérontologie, a permis de mettre le doigt sur les obstacles du quotidien : les feux du bas de la rue des Terreaux, de la Place d'Armes et devant la Poste occasionnent du stress et devraient laisser davantage de temps pour traverser ; au bord du lac les bancs sont trop vétustes, trop bas et l'on s'en relève donc avec peine ; des lieux pour la gym douce seraient bienvenus dans les parcs, ces havres de paix très appréciés des seniors.

La plupart des 126 personnes à mobilité réduite interrogées aimeraient également que les arrêts de bus soient aménagés de manière à pouvoir attendre sans se fatiguer ; que la ville, tant au centre que dans les quartiers, dispose d'un réseau de sièges-relais intégrés au mobilier urbain, permettant une halte rédemptrice lors d'un déplacement !

Ce que la Ville compte faire

Pour pallier à ces lacunes, la Ville de Neuchâtel a identifié huit actions qui ont été validées par le réseau associatif et institutionnel proche des aînés. A part les éléments déjà mentionnés, les diverses actions permettront : d'améliorer la sécurité des escaliers publics, d'établir, avec les personnes âgées elles-mêmes, des itinéraires sans obstacles, de revoir l'aménagement de l'arrêt de bus du cimetière de Beauregard.

La Ville envisage aussi une campagne de sensibilisation pour une meilleure cohabitation entre piétons et engins roulants dans les espaces partagés. Elle étudiera avec les partenaires idoines une offre de livraison à domicile des achats usuels. Elle continuera, voire étoffera les ateliers/formation pour seniors pour le maintien de la mobilité.

Direction de la Santé

Neuchâtel, le 22 mars 2016

Pour tous renseignements complémentaires:

Christine Gaillard, directrice de la Santé, tél. 032 717 74 02

Isabelle Girod, Attachée aux personnes âgées, tél. 032 717 78 30 (lundi, mardi, jeudi) isabelle.girod@ne.ch